

- En 1970, le commerce entre l'Amérique du Nord et le Pacifique se chiffrait à 20 milliards de \$. Il se situe maintenant à 275 milliards. Il pourrait atteindre 1 billion de \$ d'ici l'an 2000. Les investissements connaîtront une croissance exponentielle.

- En 1983, le commerce du Canada avec le Pacifique a dépassé celui que nous avons fait avec l'Europe. En 1988, il a connu une hausse de 30 % et sa valeur a atteint 17 milliards de \$. Nous prévoyons que les exportations canadiennes vers cette région augmenteront d'au moins 50 % d'ici l'an 2000.

- Quatre des dix marchés les plus importants du Canada se trouvent dans cette région.

- La Colombie-Britannique fait plus d'échanges commerciaux avec le Japon qu'avec les États-Unis.

- Les quatre provinces de l'Ouest sont responsables d'environ les trois quarts de toutes les exportations vers la Corée et le Japon, et de 90 % de celles destinées à la Chine.

Voilà la nouvelle réalité, le nouveau défi et les nouvelles possibilités.

Mais ce n'est pas simplement en décrivant l'avenir que nous pourrons le transformer à notre avantage.

Les Canadiens doivent acquérir une vision globale, mais ce n'est que la première étape. Ils doivent aussi agir en ce sens.

Pour pouvoir être présents à l'échelle globale, nous devons être présents sur la scène locale - partout au monde.

Pour réussir partout au monde, nous ne devons pas seulement produire - mais aussi vendre nos produits.

Et pour les vendre, nous devons non seulement les connaître, mais aussi connaître nos clients.

Permettez-moi de décrire quelques-unes des initiatives que nous prenons en tant que gouvernement. Ces initiatives sont fondées sur un principe fondamental : ce n'est pas le gouvernement qui va créer les marchés. C'est le monde des affaires. Mais le gouvernement peut jouer un rôle afin que les entreprises aient la possibilité de donner libre cours à leur génie et à leur esprit d'initiative; il peut jouer ce rôle en ouvrant des portes, en offrant des ressources et en établissant des associations.

D'abord, en ce qui concerne les États-Unis, nous donnons suite à l'ALF en nous assurant que les intérêts des Canadiens sont protégés dans les discussions sur les subventions et les droits compensateurs.